

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Demande de dérogation urgente

De : Martin Laforce <maskou@hotmail.com>
Envoyé : 19 septembre 2024 14:45
À : Greffe Ville de Saint-Pie <greffe@villest-pie.ca>
Objet : Demande de dérogation urgente

De: Martin Laforce <maskou@hotmail.com>
Date: 19 septembre 2024 à 14:40:42 HAE
Objet: Demande de dérogation urgente

Bonjour,

Mon nom est Martin Laforce et je demeure au 271, rue Dufresne. J'ai reçu un avis de 30 jours de la SPAD pour une plainte d'aboiements excessifs de mes chiens ainsi que d'avoir trois chiens en ma possession. J'assure que mes chiens n'avouent pas plus que les autres chiens du voisinage et qu'il ont chacun des colliers anti-aboiement en permanence. Mon terrain est clôturé et mes chiens ne sortent jamais de ma cours.

Pour ce qui est du troisième chien, je suis conscient du règlement de la limite de deux chiens mais j'aimerais vous dire qu'il s'agit d'un petit Boston terrier de 8 ans qui appartenait à ma fille malheureusement décédée dans un accident de la route en janvier dernier. À son décès, nous avons décidé de ramener ce chien chez nous en souvenir de ma fille. J'adore ce chien et c'est la dernière chose qui me rattache encore à ma fille. Ce genre de chien vie en moyenne de 10 à 11 ans. Il ne lui reste que 2-3 ans de vie.

Je demande à la ville de m'autoriser à garder ce chien par le biais d'une exemption. En contre partie, je m'engage à ne pas avoir d'autres animaux (chat ou chiens) et à revenir à une situation de 2 chiens maximum dès que l'un des trois chiens décédera. Je m'engage aussi à ce que mes chiens portent leurs colliers anti-aboiements en permanence lorsqu'ils sortent à l'extérieur et de les garder en constante surveillance.

Cette personne qui a porté plainte ne m'a jamais consulté ni discuté avec moi que mes chiens aboyaient. Elle porte constamment plainte contre moi pour toutes sortes de raisons insignifiantes depuis que j'ai coupé ma haie de cèdres en arrière et remplacée par une clôture de 2 mètres de hauteur. Même son propriétaire voudrait la voir partir. De plus elle possède un pit-bull qui est souvent loose sur le terrain et qui jappe constamment lorsqu'elle le laisse seul à la maison. Pourtant, je ne me suis jamais plaint.

Veuillez agréer à mes sentiments les meilleurs,

Martin Laforce et Lyne Robidoux

271, Rue Dufresne,
Saint-Pie, J0H 1W0
(450) 230-4099

Envoyé de mon iPad